

Communiqué de presse

17 février 2023

Collectif de l'Insertion par l'Activité Économique

« Mobilisation du collectif IAE pour que la politique du plein emploi ne laisse personne au bord du chemin »

Nos associations et entreprises d'insertion engagées auprès des personnes en précarité constatent l'enracinement de la pauvreté et le développement de la précarité dans le pays, dans les quartiers des villes comme dans le monde rural. La baisse du chômage et la perspective affichée du plein emploi ne font en réalité que renforcer la nécessité de se mobiliser auprès de celles et ceux qui, sans cela, resteront au bord du chemin de la création d'emplois.

C'est pourquoi les neuf réseaux de l'insertion par l'activité économique (IAE) qui accueillent 138 000 personnes qui rencontrent des difficultés pour un accès à l'emploi durable se sont constitués en un collectif de l'IAE réuni pour la première fois le 15 février à Paris pour amplifier leur mobilisation commune au service d'un retour à l'emploi pérenne des personnes qui en sont éloignées.

Nous appelons les pouvoirs publics à prendre toute la mesure des obstacles de vie qui attendent encore nombre de personnes pour l'accès à l'emploi, partout en France tant dans la Métropole que dans les Territoires ultra marins. Il est impératif de se donner les moyens, en cohérence avec les objectifs annoncés pour le plein emploi et dans la préfiguration de France Travail, d'amplifier et d'adapter le soutien dont les personnes concernées par l'insertion sociale et économique ont et auront plus que jamais besoin.

Nos réseaux rappellent la contribution majeure de l'IAE à la solution des principaux défis lancés à la société française : l'épanouissement des personnes quelle que soit leur situation sociale, l'innovation et la cohésion sociale, la transformation écologique et le développement des territoires.

Nous réaffirmons la nécessité de construire des réponses aussi diverses que le sont les parcours de vie des femmes et des hommes concernés et les territoires où ils vivent, en s'appuyant sur la pluralité et la complémentarité des structures de l'IAE, qu'elles s'inscrivent dans une activité marchande ou non marchande.

Le Collectif de l'IAE continuera à promouvoir ces réponses novatrices pour l'accès à l'emploi des personnes en précarité en se constituant en force de propositions en direction des pouvoirs publics à partir de l'action de nos associations et entreprises, et toutes structures portant des dispositifs IAE, partout dans le pays.